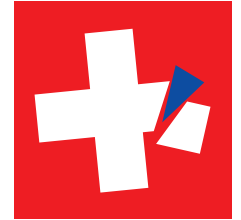


# STOP!

Liberticide, inutile, dangereuse et antisuisse: Non à la loi UE sur les armes en Suisse!

**Peter Kammermann**  
Propriétaire d'une armurerie,  
spécialiste des crosses sur mesure  
et passionné de tir sportif

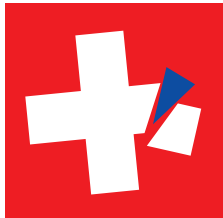


**Non** au  
diktat de l'UE —  
qui nous désarme

[Diktat-UE-non.ch](http://Diktat-UE-non.ch)



↓ Compléter correctement et retourner **immédiatement** (même avec une seule signature!)



**Non** au  
diktat de l'UE —  
qui nous désarme

[Diktat-UE-non.ch](http://Diktat-UE-non.ch)

Référendum contre l'arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen) publiée dans la Feuille fédérale le 09.10.2018.

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66) que **l'arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)** soit soumis au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement 282 du code pénal.

Expiration du délai référendaire: 17.01.2019. Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée **jusqu'au 20.12.2018** au plus tard au comité référendaire: **«Non au diktat de l'UE qui nous désarme», Case postale 54, 8416 Flaach**. Celui-ci se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires.

**Chaque signataire ne peut participer qu'une seule fois à la collecte des signatures!**

Canton	N° postal	Commune politique
--------	-----------	-------------------

N°	Nom et prénoms Ecrire de sa main propre et si possible en majuscules!	Date de naissance			Adresse exacte Rue et numéro	Signature manuscrite	Contrôle Laisser en blanc
		JJ	MM	AA			
1							
2							
3							
4							

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les \_\_\_\_\_ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

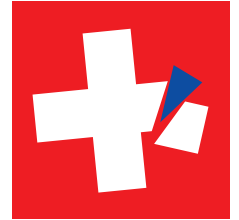
Lieu	Signature manuscrite	Sceau
Date	Fonction officielle	

**Compléter correctement et retourner immédiatement, même avec une seule signature: Référendum «Non au diktat de l'UE qui nous désarme», Case postale 54, 8416 Flaach**

# STOP!

Liberticide, inique,  
inutile, dangereuse et  
antisuisse: Non à la  
loi UE sur les armes  
en Suisse!

**Lynn**  
Femme au foyer, mère de deux enfants  
et tireuse IPSC

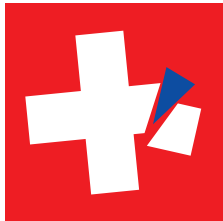


**Non** au  
diktat de l'UE —  
qui nous désarme

[Diktat-UE-non.ch](http://Diktat-UE-non.ch)



↓ Compléter correctement et retourner **immédiatement** (même avec une seule signature!)



**Non** au  
diktat de l'UE —  
qui nous désarme

[Diktat-UE-non.ch](http://Diktat-UE-non.ch)

Référendum contre l'arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen) publiée dans la Feuille fédérale le 09.10.2018.

BK 10/2018

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66) que l'**arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)** soit soumis au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement 282 du code pénal.

Expiration du délai référendaire: 17.01.2019. Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée **jusqu'au 20.12.2018** au plus tard au comité référendaire: «**Non au diktat de l'UE qui nous désarme**», **Case postale 54, 8416 Flaach**. Celui-ci se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires.

**Chaque signataire ne peut participer qu'une seule fois à la collecte des signatures!**

Canton	N° postal	Commune politique
--------	-----------	-------------------

N°	Nom et prénoms Ecrire de sa main propre et si possible en majuscules!	Date de naissance			Adresse exacte Rue et numéro	Signature manuscrite	Contrôle Laisser en blanc
		JJ	MM	AA			
1							
2							
3							
4							

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les \_\_\_\_\_ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu	Signature manuscrite	Sceau
Date	Fonction officielle	

**Compléter correctement et retourner immédiatement, même avec une seule signature: Référendum «Non au diktat de l'UE qui nous désarme», Case postale 54, 8416 Flaach**

## Feuille d'adresse pour enveloppes à fenêtre

Référendum

**Non au diktat de l'UE qui nous désarme**

Case postale 54

8416 Flaach

Référendum

**Non au diktat de l'UE qui nous désarme**

Case postale 54

8416 Flaach

### Inique!

La directive européenne sur les armes est **inique**. Lors de son élaboration, Bruxelles a fait fi des principes élémentaires d'un État de droit. Ces règles injustes ont été écrites sous la dictée de l'étranger – rejetons-les, sinon nous serons tous perdants.

### Liberticide!

La directive européenne sur les armes est **liberticide**. Elle nous arrache un droit ancestral: celui de posséder des armes. Elle en fait un privilège réservé à quelques-uns. Nous Suisses, peuple libre, ne nous laisserons pas désarmer!

### Inutile!

La directive européenne sur les armes est **inutile**. Bruxelles invoque la lutte contre le terrorisme. Ce n'est qu'un prétexte, car aucun des attentats invoqués n'a été commis avec une arme légale. Alors, non à une loi qui ne sert à rien... qu'à nous enlever nos droits et nos libertés!

### Dangereuse!

La directive européenne sur les armes est **dangereuse**. Sa mise en œuvre entraînerait pour nos forces de sécurité des formalités administratives insensées et des surcoûts énormes. Ce n'est pas en attachant les policiers à leur bureau qu'on augmente la sécurité!

### Antisuisse!

La directive européenne sur les armes est **antisuisse**. Nous n'avons ni parlement professionnel ni armée de métier. Nous avons nos dimanches de votations et notre armée de milice. Dans ce système unique, nous citoyens faisons nos lois et défendons notre pays. Nous ne voulons pas d'une loi étrangère qui nous prive de notre démocratie directe et de notre fusil!

**Argumentation complète  
et informations de fond sur  
Diktat-UE-non.ch**